

Commune : SAINT MARTIN LANDE

Lieu dit " En Payan"

Date : 21 Décembre 2020

Schéma de principe Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

Bureau d'études OPALE

Z.A La Plaine

11 300 Cournanel

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Dimensionnement établi en fonction des
Informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.

Un accès pour l'entretien des ouvrages
devra être possible.

Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné
à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation
doivent rejoindre le traitement.

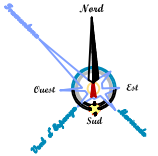
Un écoulement gravitaire devra être respecté lors
de l'implantation des ouvrages.

Un clapet anti retour au point de rejet.

Mise en place d'une ventilation secondaire.



Zone d'implantation pour une filière agréée de
3 Equivalents Habitants.
(Parue au journal officiel de la république
Française)



Ventilation secondaire au niveau du faîtage
ou d'un arbre
avec extracteur éolien
Ventilation primaire conseillée.

Clapet anti retour
au point de rejet

